

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1 Eau potable

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.1. Bry-sur-Marne

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

La commune de Bry-sur-Marne est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 332 ha.

La population est de 17 723 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 171.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 910 994 m³.

Le linéaire de canalisations est de 45,140 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Bry-sur-Marne est limitée au Nord par la commune de Noisy-le-Grand, à l'Est par la commune de Villiers-sur-Marne, à l'Ouest par la commune de Champigny-sur-Marne, au Sud par la commune du Perreux-sur-Marne.

Son altitude, comprise entre les cotes 36 et 100 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations^[1].

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans le réseau de 1^{ère} élévation^[1] à Bry-sur-Marne est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³,
- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

L'eau distribuée dans le réseau de 2^{ème} élévation^[1] à Bry-sur-Marne est majoritairement de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, citée précédemment. Quelques jours par an et en secours si besoin, l'eau provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée ci-dessus.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Bry-sur-Marne est alimentée par deux réseaux distincts.

^[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production
04/07/2022

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

Une partie de la commune de Bry-sur-Marne est desservie en eau par une conduite de transport de diamètre 400 mm qui traverse la commune du Nord au Sud par l'avenue du Général Leclerc, la rue Louis Daguerre, la rue du Four, la rue Colombier, l'avenue Clémenceau, le boulevard Pasteur, la rue des Moines Saint-Martin, la rue François de Troy et la rue des Aulnettes.

Elle est également traversée du Nord au Sud par un feeder de diamètre 1 250 mm par l'avenue du Général Leclerc, la rue Louis Daguerre, la rue du 136^{ème} de Ligne, la rue de la Gare, la rue Henri Cahn, le square de Lattre de Tassigny, l'avenue Jules Ferry, la rue de Reims et le boulevard du Général Gallieni. Ce feeder, qui relie l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi à celle de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, alimente la station de pompage de 2^{ème} élévation Noisy II de Noisy-le-Grand. Il est spécialisé aussi pour les échanges d'eau entre les deux usines principales.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 100 mm.

Réseau de 2^{ème} élévation^[1] – COEUIL149 – NP^[2] 149 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par le réservoir surélevé de Champigny Coeuilly (capacité 2 500 m³, cote trop-plein^[3] 149 m).

Cette partie de la commune de Bry-sur-Marne est desservie par une conduite de transport de diamètre 500 mm parcourant le boulevard Méliès et issue de la station de pompage de 2^{ème} élévation Noisy II, située dans l'enceinte de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 400 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 400 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

**Liste des terrains hors voies publiques traversés par des
canalisations d'eau de 400 et 1 250 mm de diamètre**

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
400 mm	Voies ferrées RATP - RER A au droit de la rue des Moines Saint-Martin	Pas de référence cadastrale
	Angle de l'avenue de l'Europe et de l'avenue Georges Méliès	AJ 387
1 250 mm	Ecole Louis Daguerre - 9 avenue du Général Leclerc	T 127
	Rue de la Gare	S n° 80, 81, 143, 131
	3 avenue de Noisy-le-Grand	N 48

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.2. Champigny-sur-Marne

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

La commune de Champigny-sur-Marne est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 1 130 ha.

La population est de 77 334 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 11 487.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 3 616 193 m³.

Le linéaire de canalisations est de 164,239 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Champigny-sur-Marne est limitée au Nord par les communes de Nogent-sur-Marne, du Perreux-sur-Marne, de Bry-sur-Marne, de Villiers-sur-Marne, à l'Est par la commune du Plessis-Trévisé, à l'Ouest par la commune de Joinville-le-Pont, au Sud par les communes de Saint-Maur-des-Fossés et de Chennevières-sur-Marne.

Son altitude, comprise entre les cotes 32 et 106 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations^[1].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 45/47/49 avenue Salvador Allende, au 28/30/32/34 rue des Fauvettes et au 30/36 avenue de la Famille (parcelles cadastrales DP 11, 14, 15, 16, 17, 18, 114 et 115 d'une surface totale de 7 597 m²), un site comprenant :

- un réservoir surélevé de 2^{ème} élévation^[1] (R3 de capacité 2 500 m³, cote trop-plein^[3] 149 m) qui distribue de l'eau de Marne en provenance de la station de pompage de 2^{ème} élévation^[1] Noisy II sur le réseau COEUI149,
- une station de chloration à l'eau de javel, située dans le fût du réservoir, non classée ICPE.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans le réseau de 1^{ère} élévation^[1] à Champigny-sur-Marne est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³,

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

L'eau distribuée dans le réseau de 2^{ème} élévation^[1] à Champigny-sur-Marne est majoritairement de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, citée précédemment. Quelques jours par an et en secours si besoin, l'eau provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée ci-dessus.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Champigny-sur-Marne est alimentée par deux réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

Une partie de la commune de Champigny-sur-Marne est desservie en eau par deux conduites de transport de diamètre 600 mm depuis Nogent-sur-Marne par le boulevard de Stalingrad, l'avenue Jack Gourevitch et la rue du Piple et 400 mm depuis Bry-sur-Marne par le boulevard de Stalingrad, la rue Henri Barbusse, la rue Germinal, la rue Karl Marx, la rue Guy Môquet, l'avenue Jacques Copeau, le sentier du Champ Saint-Denis et l'avenue du Général Leclerc.

Elle est également traversée du Nord au Sud par un feeder de diamètre 1 250 mm par le quai Gallieni, la rue de l'Etoile, la rue du Docteur Roux, l'avenue Maxime Gorki, l'avenue Roger Salengro, le boulevard Aristide Briand, la rue Arthur Adamov, la rue Danielle Casanova, la rue Guy Môquet, l'avenue Jacques Copeau, le sentier du Champ Saint-Denis et l'avenue du Général Leclerc. Ce feeder, qui relie l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi à celle de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, alimente la station de pompage de 2^{ème} élévation^[1] Noisy II de Noisy-le-Grand. Il est spécialisé aussi pour les échanges d'eau entre les deux usines principales.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 250 à 100 mm.

Réseau de 2^{ème} élévation^[1] – COEUI149 – NP^[2] 149 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par le réservoir surélevé de Champigny Coeuilly (capacité de 2 500 m³, cote trop-plein^[3] 149 m).

Cette partie de la commune de Champigny-sur-Marne est desservie en eau par trois conduites de transport de diamètre :

- 600 mm par la rue de Beauregard,
- 500 mm par la rue du Regard des Luats, la rue Alexandre Fourny, le boulevard Jean Mermoz, la rue du Docteur Pierre Clerc, la rue Benoit Frachon, l'avenue Ambroise Croizat, la voie Sonia Delaunay, la rue Marcel Paul, la rue de Dunkerque, la rue du Monument, la route du Plessis-Trévisé, l'avenue Boileau et l'avenue Salvador Allende,
- 400 mm depuis Villiers-sur-Marne par la rue Anatole France, la rue des Belles Vues, la rue des Ormeaux, la rue de l'Étang et l'avenue de la Famille.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 250 à 100 mm.

^[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 400, 1 000 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 400, 1 000 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
400 mm	107 avenue du Général Leclerc	BL 18
	Avenue Jacques Copeaux	BN 198
	Voies ferrées SNCF. Ligne de Bobigny à Sucy - Bonneuil. Entre PK 14,613 et PK 14,663	Pas de référence cadastrale
1 000 mm	Traversée de la Marne entre Champigny et Saint-Maur au droit du Pont du Petit Parc	Pas de référence cadastrale (VNF)
1 250 mm	Avenue du Général Leclerc	BL 18, 145
	Avenue Jacques Copeau	BN 198
	Voies ferrées SNCF. Ligne de Nogent - Le Perreux à Champigny P.K. 70,354 (PN 3)	Pas de référence cadastrale

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.3. Charenton-le-Pont

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE NOGENT-SUR-MARNE

La commune de Nogent-sur-Marne est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 279 ha.

La population est de 34 278 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 323.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 684 272 m³.

Le linéaire de canalisations est de 54,372 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Nogent-sur-Marne est limitée au Nord par la commune de Fontenay-sous-Bois, à l'Est par la commune du Perreux-sur-Marne, à l'Ouest par la Ville de Paris (Bois de Vincennes), au Sud par les communes de Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne.

Son altitude, comprise entre les cotes 36 et 99 mètres NGF, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations^[Erreur ! Signet non défini.].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF est propriétaire, boulevard Albert 1^{er}, d'un volume dans le sous-sol d'un ensemble immobilier, dans lequel passe une conduite de 1 250 mm de diamètre en fourreau de DN 1 800 mm, reliant l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/ Noisy-le-Grand à celle de Choisy-le-Roi, via la station de transfert de Joinville-le-Pont (volume n° 3 en sous-sol des parcelles cadastrées AK 75, 102, 200, 204, 211, 255, 257, 260, 262, 264, 267, 269, 271 et 273, soit une surface totale de 139 m²).

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée sur la quasi-totalité de Nogent-sur-Marne est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³,
- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

L'eau distribuée avenue Odette et dans la partie Nord de l'avenue de Belle Gabrielle, est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, citée précédemment. Un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée ci-dessus.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Nogent-sur-Marne est alimentée par trois réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation^[Erreur ! Signet non défini.] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

L'eau de 1^{ère} élévation, provenant de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, pénètre dans la commune par une conduite de diamètre 600 mm depuis l'avenue de Nogent à Paris (Bois de Vincennes).

Deux canalisations, de diamètre 162 mm et 100 mm, alimentent l'avenue Odette et la partie Nord de l'avenue Belle Gabrielle.

Réseau de 1^{ère} élévation^[Erreur ! Signet non défini.] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m NGF).

L'eau de 1^{ère} élévation, provenant de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, pénètre dans la commune par une conduite de diamètre 1 250 mm depuis la rue Henri-Jean Dunant, par une conduite de diamètre 600 mm depuis le boulevard de Strasbourg, et par une conduite de diamètre 800 mm depuis l'avenue du Maréchal Liautey.

Des canalisations, dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 50 mm, répartissent l'eau dans la majorité de la commune située sous la cote 85 m NGF.

Réseau de 2^{ème} élévation^[Erreur ! Signet non défini.] – ROMAI156 – NP^[2]156 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs surélevés de Romainville (capacité 5 000 m³, cote trop-plein^[3] 156 m).

L'eau de 2^{ème} élévation, provenant de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand relevée par la station de pompage de Montreuil, pénètre dans la commune par deux conduites de diamètre 300 mm et 200 mm depuis la route de Stalingrad.

Des canalisations, dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 60 mm, répartissent l'eau dans le secteur de la commune situé au-dessus de la cote 85 m NGF.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Une canalisation de 1 250 mm de diamètre traverse les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par une canalisation d'eau de 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
1 250 mm	Avenue Charles V	T 061
	Avenue Charles V	V 014
	27 rue du Port	AJ 064
	4 rue Hoche	AJ 15
	33 bd Albert 1 ^{er}	AK 102
	7 avenue Kléber	AK 269

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.4. Fontenay-sous-Bois

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

La commune de Fontenay-sous-Bois est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 557 ha.

La population est de 52 427 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 7 211.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 2 934 673 m³.

Le linéaire de canalisations est de 91,576 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Fontenay-sous-Bois est limitée au Nord par les communes de Montreuil et de Rosny-sous-Bois, à l'Est par les communes de Neuilly-Plaisance et du Perreux-sur-Marne, à l'Ouest par la commune de Vincennes et au Sud par les communes de Nogent-sur-Marne et de Paris (Bois de Vincennes).

Son altitude, comprise entre les cotes 45 et 110 mètres, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations[Erreur ! Signet non défini.]

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Fontenay-sous-Bois est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³,
- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

Pour une petite partie de la commune, l'eau distribuée est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, citée précédemment. Un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée ci-dessus.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Fontenay-sous-Bois est alimentée par trois réseaux distincts.

La partie Sud-Ouest et Nord-Est de la commune, située à une cote d'altitude du terrain inférieure ou égale à 70 mètres environ, est alimentée en eau de 1^{ère} élévation[Erreur ! Signet non défini.] provenant directement de l'usine de Neuilly-sur-Marne ou de l'usine de Choisy-le-Roi selon les circonstances d'exploitation.

Réseau de 1^{ère} élévation^[Erreur ! Signet non défini.] – NEUIL124 – NP^[1] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[2] 124 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- 800 mm rue Marceau, rue Guynemer, rue Roger Salengro, rue Carnot, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
- 400 mm avenue Jean Moulin, avenue Charles Garcia, avenue du Maréchal Joffre,
- 300 mm avenue de la République, rue des Prés Lorets, rue André Laurent, avenue du Maréchal Joffre, rue Dalyrac avenue de Neuilly.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 40 mm à 200 mm.

Réseau de 1^{ère} élévation^[Erreur ! Signet non défini.] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop-plein^[2] 122 m).

Une canalisation de transport de 1 250 mm avenue Faidherbe parcourt la commune.

Le SEDIF étudie actuellement le dévoiement sur 20 m de la canalisation de transport de 1 250 mm, nécessité par la réalisation d'une bretelle autoroutière (A86) due à la création du tramway T1 (opération n° 2017252).

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 60 mm à 300 mm.

Réseau de 2^{ème} élévation^[Erreur ! Signet non défini.] – ROMAI156 – NP^[1] 156 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs surélevés de Romainville (capacité 5 000 m³, cote trop-plein^[2] 156 m).

Une canalisation mixte de distribution et de transport (feeder) de 300 mm de diamètre parcourt la commune entre Montreuil et Nogent-sur-Marne, empruntant l'avenue de Stalingrad, la rue de la Renardière, l'avenue Parmentier, l'avenue Ernest Renan, la rue Seyvet, la rue Victor Lespaigne, la rue des Moulins, la rue André Tissier, la rue Guérin-Leroux, le boulevard Gallieni et le boulevard du 25 août 1944.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 40 mm à 300 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

^[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

^[3] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 400, 500, 800 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 400, 500, 800 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
400 mm	Avenue Victor Hugo	D 105, 104, 99, 96, 95 et 94
	Chemin du Champ Isardot	AO 356
	33 avenue de Lattre de Tassigny	F 452, I 669, I 668
500 mm	33 avenue de Lattre de Tassigny	I 684, I 687
800 mm	Rue Roger Salengro	AO 366, 384, 387
	Chemin du Champ Isardot	AO 349
1 250 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Mulhouse PK 13,823	E 301
	Avenue Victor Hugo et lieu-dit La Garenne	D 99, 101, 104, 105, 108, 110, 111, 112
	Avenue Faidherbe	E 21, 189, 294, 295, 299

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.5. Joinville-le-Pont

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT

La commune de Joinville-le-Pont est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 227 ha.

La population est de 19 807 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 2 917.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 953 565 m³.

Le linéaire de canalisations est de 40,847 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Joinville-le-Pont est limitée au Nord par la commune de Nogent-sur-Marne, à l'Est par la commune de Champigny-sur-Marne, à l'Ouest par les communes de Saint-Maur-des-Fossés et de Maisons-Alfort, au Sud par les communes de Saint-Maurice et de Paris.

Son altitude, comprise entre les cotes 33 et 61 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 77/79 quai de la Marne (parcelles cadastrales A 87, 88, 89, 90 et 91 d'une surface totale de 1 861 m²), un site comprenant une station de pompage stratégique pour le transfert, en secours, entre le réseau Marne (NEUIL124) et le réseau Seine (CHOIS122).

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Joinville-le-Pont, pour la partie Sud-Ouest de la commune comprise entre la rue Jean Mermoz (RD4) et la limite communale avec Saint-Maur-des-Fossés, est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

L'eau distribuée dans le reste de la commune de Joinville-le-Pont est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée précédemment. Un secours peut être assuré par les usines de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, citée ci-dessus, et de Méry-sur-oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production
12/07/2022

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Joinville-le-Pont est alimentée par deux réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

Deux canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- 600 mm provenant de Saint-Maur-des-Fossés empruntant le boulevard du Maréchal Leclerc et le quai Pierre Brossolette,
- 400 mm provenant de Maisons-Alfort empruntant le pont de Maisons-Alfort, la rue Pierre Mendès France et l'avenue du Président JF Kennedy.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 400 à 60 mm.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

Une partie de la commune de Joinville-le-Pont est desservie en eau par deux conduites de 600 et 300 mm provenant de Champigny-sur-Marne et Nogent-sur-Marne.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- 1 250 mm provenant de Nogent-sur-Marne empruntant l'avenue de la Mésange, l'avenue de l'Etoile, le quai de Marne, aboutissant à la station de transfert de Joinville-le-Pont et continuant dans le Bois de Vincennes en direction de Charenton-le-Pont,
- 800 mm empruntant la rue de l'Eglise destiné à l'interconnexion de secours avec le distributeur d'eau Eau de Paris,
- 600 mm provenant de Champigny-sur-Marne empruntant l'avenue du Général Gallieni, le pont de Joinville et le quai Pierre Brossolette.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 60 mm.

Le SEDIF utilise l'interconnexion AB 08, située en chambre souterraine sous voie publique, rue de l'Eglise. Elle appartient à la Ville de Paris. Elle constitue un secours pour l'alimentation de la Ville de Paris en permettant des transferts depuis le réseau de NEUIL124 vers les conduites de transport du réseau Haut de la ville.

La station de transfert de Joinville est en cours de rénovation complète par le SEDIF.

Le SEDIF étudie le renouvellement de la canalisation de diamètre 600 mm entre le bas de l'avenue du Maréchal Leclerc et le pont de Créteil à Saint-Maur-des-Fossés.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 600 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 600 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
600 mm	Avenue du Président J F Kennedy / Allée de la Voute	Domaine public fluvial
1 250 mm	Voies ferrées RATP RER	Sous voies ferrées

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.6. Le Perreux-sur-Marne

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DU PERREUX-SUR-MARNE

La commune du Perreux-sur-Marne est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 396 ha.

La population est de 33 891 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 6 335.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 572 388 m³.

Le linéaire de canalisations est de 68,125 km.

Situation géographique et topographique

La commune du Perreux-sur-Marne est limitée au Nord par les communes de Neuilly-Plaisance et Fontenay-sous-Bois, à l'Est par la commune de Bry-sur-Marne, à l'Ouest par la commune de Nogent-sur-Marne, au Sud par la commune de Champigny-sur-Marne.

Son altitude, comprise entre les cotes 35 et 70 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée au Perreux-sur-Marne est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³,
- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune du Perreux-sur-Marne est alimentée par un réseau unique.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production
12/07/2022

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

Deux canalisations de transport de diamètre 1 250 mm, reliant l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand aux réservoirs de Montreuil entre l'avenue du Huit Mai 1945 et l'avenue de Bry pour l'une, à la station de transfert de Joinville-le-Pont avenue du Président Roosevelt pour l'autre, alimentent les conduites de distribution de la commune.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 50 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Une canalisation de 1 250 mm de diamètre traverse les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
1 250 mm	Avenue du 8 Mai 1945	P 60

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

^[1] un réseau de n^{ème} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.7. Maisons-Alfort

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE MAISONS-ALFORT

La commune de Maisons-Alfort est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 536 ha.

La population est de 56 774 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 5 770.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 3 327 446 m³.

Le linéaire de canalisations est de 79,589 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Maisons-Alfort est limitée au Nord par la commune de Saint-Maurice, à l'Est et au Sud par celles de Créteil et Choisy-le-Roi, à l'Ouest par la commune d'Alfortville.

Son altitude, comprise entre les cotes 24 mètres et 50 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Maisons-Alfort est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Maisons-Alfort est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

Deux canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- 600 mm rue Eugène Renault,

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

- 500 mm rue Léon Blum et rue de la République se prolongeant en 400 mm dans cette même voie, en direction de la commune de Saint-Maurice.

A partir de ces feeders, la distribution est assurée par le réseau local composé de conduites dont le diamètre s'échelonne de 300 à 60 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 500 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 500 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
500 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne de Paris à Lyon PK 7,165	BC 44
	Avenue de la Liberté	BC 79, 80, 90

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.8. Nogent-sur-Marne

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE NOGENT-SUR-MARNE

La commune de Nogent-sur-Marne est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 279 ha.

La population est de 34 278 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 323.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 684 272 m³.

Le linéaire de canalisations est de 54,372 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Nogent-sur-Marne est limitée au Nord par la commune de Fontenay-sous-Bois, à l'Est par la commune du Perreux-sur-Marne, à l'Ouest par la Ville de Paris (Bois de Vincennes), au Sud par les communes de Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne.

Son altitude, comprise entre les cotes 36 et 99 mètres NGF, lui impose d'être alimentée en eau par des réseaux de 1^{ère} et de 2^{ème} élévations^[1].

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF est propriétaire, boulevard Albert 1^{er}, d'un volume dans le sous-sol d'un ensemble immobilier, dans lequel passe une conduite de 1 250 mm de diamètre en fourreau de DN 1 800 mm, reliant l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/ Noisy-le-Grand à celle de Choisy-le-Roi, via la station de transfert de Joinville-le-Pont (volume n° 3 en sous-sol des parcelles cadastrées AK 75, 102, 200, 204, 211, 255, 257, 260, 262, 264, 267, 269, 271 et 273, soit une surface totale de 139 m²).

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée sur la quasi-totalité de Nogent-sur-Marne est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³,
- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 134 000 m³/jour, avec une pointe à 184 956 m³.

L'eau distribuée avenue Odette et dans la partie Nord de l'avenue de Belle Gabrielle, est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, citée précédemment. Un secours peut être assuré par l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée ci-dessus.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Nogent-sur-Marne est alimentée par trois réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

L'eau de 1^{ère} élévation, provenant de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, pénètre dans la commune par une conduite de diamètre 600 mm depuis l'avenue de Nogent à Paris (Bois de Vincennes).

Deux canalisations, de diamètre 162 mm et 100 mm, alimentent l'avenue Odette et la partie Nord de l'avenue Belle Gabrielle.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m NGF).

L'eau de 1^{ère} élévation, provenant de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, pénètre dans la commune par une conduite de diamètre 1 250 mm depuis la rue Henri-Jean Dunant, par une conduite de diamètre 600 mm depuis le boulevard de Strasbourg, et par une conduite de diamètre 800 mm depuis l'avenue du Maréchal Liautey.

Des canalisations, dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 50 mm, répartissent l'eau dans la majorité de la commune située sous la cote 85 m NGF.

Réseau de 2^{ème} élévation^[1] – ROMAI156 – NP^[2] 156 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs surélevés de Romainville (capacité 5 000 m³, cote trop-plein^[3] 156 m).

L'eau de 2^{ème} élévation, provenant de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand relevée par la station de pompage de Montreuil, pénètre dans la commune par deux conduites de diamètre 300 mm et 200 mm depuis la route de Stalingrad.

Des canalisations, dont les diamètres s'échelonnent de 300 mm à 60 mm, répartissent l'eau dans le secteur de la commune situé au-dessus de la cote 85 m NGF.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Une canalisation de 1 250 mm de diamètre traverse les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par une canalisation d'eau de 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
1 250 mm	Avenue Charles V	T 061
	Avenue Charles V	V 014
	27 rue du Port	AJ 064
	4 rue Hoche	AJ 15
	33 bd Albert 1 ^{er}	AK 102
	7 avenue Kléber	AK 269

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.9. Saint Mandé

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE SAINT-MANDE

La commune de Saint-Mandé est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 90 ha.

La population est de 22 576 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 1 156.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 291 616 m³.

Le linéaire de canalisations est de 15,861 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Saint-Mandé est limitée au Nord par la commune de Montreuil-sous-Bois, à l'Est par les communes de Paris 12^{ème} (Bois de Vincennes) et Vincennes, à l'Ouest et au Sud par la commune de Paris.

Son altitude, comprise entre les cotes 42 et 54 mètres NGF, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Saint-Mandé est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Saint-Mandé est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

L'eau de 1^{ère} élévation^[1], provenant de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, pénètre dans la commune par deux conduites de diamètres 600 mm et 500 mm depuis les communes de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Des canalisations, dont le diamètre s'échelonnent de 300 mm à 60 mm, répartissent l'eau dans la commune.

Le SEDIF étudie actuellement le renouvellement de la conduite de diamètre 500 mm située avenue Daumesnil à Paris.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.10. Saint-Maur-des-Fossés

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

La commune de Saint-Maur-des-Fossés est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 1123 ha.

La population est de 75 888 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 15 787.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 3 906 268 m³.

Le linéaire de canalisations est de 215,859 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Saint-Maur-des-Fossés est limitée au Nord par les communes de Champigny-sur-Marne, Maisons-Alfort et Joinville-le-Pont, à l'Est par les communes de Chennevières-sur-Marne et Sucy-en-Brie, à l'Ouest par les communes de Créteil et Maisons-Alfort, au Sud par la commune de Bonneuil-sur-Marne.

Son altitude, comprise entre les cotes 32 et 53 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 10 ter avenue du Réservoir (parcelle AG 103, soit une surface totale de 1 822 m²), un site comprenant 3 réservoirs en série de 1^{ère} élévation^[1] :

- un réservoir surélevé R1 de capacité 9 000 m³, cote trop-plein^[3] 60 m),
- un réservoir surélevé (R2 de capacité 8 900 m³, cote trop-plein^[3] 75 m),
- un réservoir surélevé (R3 de capacité 6 500 m³, cote trop-plein^[3] 82 m).

La ville de Saint-Maur-des-Fossés reste propriétaire de la parcelle du réservoir mais tant que cet ouvrage est affecté au service public de l'eau, le SEDIF est assimilé propriétaire dans les droits et obligations.

Le SEDIF possède deux chambres souterraines de détente de réseau CHOIS122 vers SMARE082. L'une sur le boulevard Maurice Berteaux, l'autre sur l'avenue Auguste Gross, équipées et télé-gérées, qui sont les points d'alimentation du réseau de Saint-Maur-des-Fossés.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Saint-Maur-des-Fossés est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Saint-Maur-des-Fossés est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – SMARE082 – NP^[2] 082 :

La piézométrie dans ce réseau, en moyenne de 82 m NGF, est équilibrée par le réservoir surélevé R3 de Saint-Maur-des-Fossés (cote trop-plein^[3] de 82 m), cité précédemment, et est régulée par les 2 détentés depuis le réseau CHOIS122.

L'eau produite et élevée à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, et, en secours à celle de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, est acheminée par deux conduites de transport de diamètre 1 250 mm et 600 mm traversant la commune. De ces deux conduites, l'eau est détendue par les deux chambres de détente. La détente du boulevard Maurice Berteaux alimente directement le réseau de distribution. La détente de l'avenue Auguste Gross est spécialisée au remplissage des réservoirs de stockage R1 et R2 de Saint-Maur-des-Fossés.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) de différents diamètres parcourent la commune :

- 1 250 mm du réseau de Choisy-le-Roi entre le pont de Créteil et le pont du Petit Parc,
- 600 mm du réseau de Choisy-le-Roi entre le pont de Créteil et la commune de Joinville-le-Pont,
- 500/400 mm entre l'avenue Auguste Gross et les réservoirs de Saint-Maur-des-Fossés,
- 800 mm devant les réservoirs de Saint-Maur-des-Fossés,
- 400 mm entre le boulevard Maurice Berteaux et les réservoirs de Saint-Maur-des-Fossés.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 40 à 500 mm.

Pour améliorer la sécurité d'alimentation du réseau de Saint-Maur-des-Fossés, le SEDIF étudie la création d'un troisième point d'entrée qui serait, dans la rue de la Varenne, une chambre souterraine de détente similaire à celle du boulevard Maurice Berteaux. Cette création est associée à l'étude de renouvellement de la conduite de diamètre 600 mm passant par un nouveau tracé entre la rue de la Varenne et le boulevard Maurice Berteaux.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 400 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 400 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
1 250 mm	38 rue de la Varenne	O 16
	13 rue André Bollier	N 56
	22 rue d'Alsace Lorraine	N 57
	1 bis rue du Chemin Vert	CT 22
	79 rue du pont de Créteil	CT 23
	Rue du pont de Créteil	CT 54
	7 villa Vernier	CT 118
	17 rue André Bollier	N 131
	3 villa Jarlet	CT 130
	9 villa Jarlet	CT 132
	5 villa Jarlet	CT 134
	14 rue André Bollier	CT 138
	Villa Jarlet	CT 140
	7 villa Jarlet	CT 144
5B villa Jarlet	CT 146	
400 mm	16 rue du Docteur Roux	DO 31

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.11. Saint Maurice

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE

La commune de Saint-Maurice est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 143 ha.

La population est de 14 307 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 692.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 733 283 m³.

Le linéaire de canalisations est de 14,139 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Saint-Maurice est limitée au Nord par la commune de Paris avec le Bois de Vincennes, à l'Est par la commune de Joinville-le-Pont, à l'Ouest par la commune de Charenton-le-Pont et au Sud par la commune de Maisons-Alfort.

Son altitude, comprise entre les cotes 35 et 65 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Saint-Maurice est de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Saint-Maurice est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m) et Châtillon (capacité 134 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

^[3] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

L'eau de 1^{ère} élévation^[1], provenant de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, pénètre dans la commune par trois conduites de diamètres 1 250 mm, 800 mm et 400 mm depuis les communes de Charenton-le-Pont, de Maisons-Alfort et de Joinville-le-Pont.

Des canalisations, dont le diamètre s'échelonnent de 50 mm à 300 mm, répartissent l'eau dans la commune.

Une canalisation de transport (feeder) de diamètre 1 250 mm parcourt la commune d'Ouest en Est par la rue Eugène Delacroix, la rue du Val d'Osne, l'hôpital national de Saint-Maurice et l'avenue de Gravelle. A partir de cette canalisation, une conduite de transport de diamètre 600 mm emprunte la rue Adrien Damalix pour alimenter les communes de Vincennes et Saint-Mandé. Un feeder de diamètre 400 mm reliant Maisons-Alfort à Joinville-le-Pont emprunte l'avenue du Président JF Kennedy.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 300 et 1 250 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 300 et 1 250 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
300 mm	43 rue Adrien Damalix	A 227
1 250 mm	Rue du Val d'Osne	B 80

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

2. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.12. Villiers-sur-Marne

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE VILLIERS-SUR-MARNE

La commune de Villiers-sur-Marne est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 432 ha.

La population est de 29 014 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 4 759.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 1 507 074 m³.

Le linéaire de canalisations est de 67,024 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Villiers-sur-Marne est limitée au Nord par les communes de Noisy-le-Grand et de Bry-sur-Marne, à l'Est par la commune de Noisy-le-Grand, à l'Ouest par les communes de Bry-sur-Marne et Champigny-sur-Marne, au Sud par les communes de Champigny-sur-Marne et le Plessis-Tréville.

Son altitude, comprise entre les cotes 66 et 103 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 2^{ème} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Villiers-sur-Marne est majoritairement de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

Quelques jours par an et en secours si besoin, l'eau provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Villiers-sur-Marne est alimentée par un réseau unique.

Réseau de 2^{ème} élévation^[1] – COEUI149 – NP^[2]149 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par le réservoir surélevé de Champigny Coeuilly (capacité 2 500 m³, cote trop-plein^[3] 149 m).

La commune de Villiers-sur-Marne est desservie en eau par des conduites de transport de diamètre 700, 600 et 500 mm issues de la station de pompage dite de « Noisy II », située dans l'enceinte de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent la commune :

- 600/500 mm route de Noisy, chemin des Prunais, rue du Onze Novembre 1918, rue Marthe Debaize, rue Boieldieu, avenue Emile Bernier, boulevard de Strasbourg, rue du Chemin de Fer, place de la Gare et rue Jean-Henri Dunant,
- 500 mm route de Bry, boulevard Aristide Briand et route de Champigny,
- 600 mm rue des Frères Harbulot, rue des Châtaigniers, rue du Général Joubert, rue des Chasseurs, rue de la Favorite et rue Gallet,
- 400 mm rue de Coeuilly.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 50 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

7. ANNEXES

II. ANNEXES SANITAIRES

II.1. Eau potable

II.1.13. Vincennes

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE VINCENNES

La commune de Vincennes est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques pour l'année 2021

La superficie est de 191 ha.

La population est de 50 230 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 3 203.

La consommation de la commune a été, au cours de cette année, de 2 380 475 m³.

Le linéaire de canalisations est de 38,596 km.

Situation géographique et topographique

La commune de Vincennes est limitée au Nord par la commune de Montreuil, à l'Est par la commune de Fontenay-sous-Bois, à l'Ouest par la commune de Saint-Mandé, au Sud par la commune de Paris (Bois de Vincennes).

Son altitude, comprise entre les cotes 46 et 69 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée à Vincennes est majoritairement de l'eau de Seine, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 302 000 m³/jour, avec une pointe à 383 939 m³.

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2021 un volume moyen de 325 000 m³/jour, avec une pointe à 473 430 m³.

A l'extrémité Est de la commune de Vincennes, l'eau distribuée est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, citée précédemment.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune de Vincennes est alimentée par deux réseaux distincts.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – CHOIS122 – NP^[2] 122 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Villejuif (capacité 76 000 m³, cote trop-plein^[3] 122 m).

L'eau est acheminé par des conduites de diamètre 600, 500, 300 et 200 mm depuis Saint-Mandé et Saint-Maurice.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 60 mm.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m).

A l'extrémité Est de la commune, l'eau de Marne alimente le secteur délimité par la limite communale, la rue Defrance et la rue Clément Vienot. L'eau est acheminé par deux conduites de diamètre 300 mm depuis Fontenay-sous-Bois.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 63 mm.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 300 et 500 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 300 et 500 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
300 mm	Glacis du vieux Fort de Vincennes	Pas de référence cadastrale
500 mm	Voies ferrées RATP. Ligne A du RER. P.K. 5,790	Pas de référence cadastrale

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.

^[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

^[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

^[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.